

PRINGÉ (Sarthe)

Logis

Fenêtres jumelées

Troisième quart du XVI^e siècle



Si l'on a aujourd'hui une vision relativement claire des demeures élitaires au XVI^e siècle, celles des classes sociales modestes, et plus particulièrement en milieu rural, restent peu connues. Le petit logis de Pringé constitue à cet égard un remarquable témoin. Il nous permettra de mesurer la façon dont on éclairait à cette époque une humble pièce à vivre. Il conserve en effet un des deux châssis de ses fenêtres jumelées avec une vitrerie qui pourrait être d'origine. A cette occasion, nous reviendrons également sur la fabrication du vantail vitré conservé, et plus particulièrement sur son soubassement plein dont la conception éclaire les motivations qui ont abouti à adopter ce type de structure malgré la réduction de la surface vitrée qu'il occasionnait.

L'édifice et les fenêtres

Cette pièce à feu constituait sans aucun doute l'unique lieu de vie. Aujourd'hui cerné par des constructions adjacentes auxquelles on doit probablement la porte ouverte au nord, on y accédait autrefois par une porte percée dans le pignon est au-dessus de laquelle on devine un oculus ovale (fig. 1.2). A l'intérieur, sur le pignon ouest, s'adosse une cheminée quelque peu remaniée notamment au niveau des consoles (forme classique en doucine ou en quart-de-rond) qui soutiennent son manteau. La pièce est éclairée uniquement par des fenêtres jumelées percées dans le mur sud et situées au-dessous du niveau de l'égout de toiture. Leur appui est ainsi à environ 1,35 m du sol. Ces fenêtres jumelées couvertes par des arcs en plein-cintre adoptent un modèle très répandu durant la deuxième moitié du XVI^e siècle et plus particulièrement dans les lucarnes. Il est ici simplifié, et les deux impostes qui soulignent habituellement la naissance de l'arc et la clef saillante sont simplement suggérées par trois légers décrochements. L'appui extérieur est traité avec la même sobriété.

La menuiserie

Le vantail vitré

Avant d'étudier les caractéristiques du vantail conservé, il est important de souligner qu'il est ferré directement dans l'ébrasement en pierre et qu'il n'y a pas ici de bâti dormant, malgré la datation que nous donnons à l'ensemble. Le vantail est réduit à sa plus simple expression. Il est composé de deux battants dans lesquels s'assemblent deux traverses par l'intermédiaire d'assemblages à tenons et mortaises non traversées¹. C'est justement cette simplicité qui est remarquable et plus particulièrement dans la conception du soubassement plein. Il est en effet habituellement constitué de deux traverses et de plusieurs montants intermédiaires entre lesquels sont embrevés des petits panneaux et parfois un guichet. L'élaboration de cette structure basse permettait de multiples combinaisons et l'extension du programme décoratif du châssis et de sa fenêtre. Ce décor et ces combinaisons de petits panneaux, qui alternaient les pleins et les vides, pourraient laisser penser qu'ils constituaient la raison même du soubassement². Il est pourtant plus probable qu'il avait à l'origine uniquement un rôle structurel, et que présence a amené les menuisiers à l'élaborer, selon l'importance du commanditaire, avec plus ou moins de fantaisie. On le mesure sans ambiguïté à Pringé. La haute traverse qui forme soubassement est là uniquement pour maintenir l'équerrage du châssis, le rigidifier et lui assurer une plus grande pérennité. Il est probable que sans cet élément, le châssis se serait disloqué depuis longtemps et ne nous serait pas parvenu.

1 La traverse du bas montre, à chacune de ses extrémités, deux petits tenons séparés par un large épaulement afin de ne affaiblir les battants par des mortaises trop importantes.
2 Sur la présence de ce soubassement qui réduisait la surface vitrée, alors que la fonction première d'une fenêtre était d'éclairer et que quelques décimètres carrés de vitrerie en plus ne constituaient certainement pas un obstacle valable, plusieurs auteurs ont tenté d'en expliquer l'origine, soit par des raisons techniques, comme nous le pensons, soit par des raisons esthétiques. Celle de Jean-Louis Roger, auteur de *Châssis de fenêtres aux XVe, XVIe et XVIIe siècles*, est plus inattendue et n'est pas la plus convaincante : « La partie basse des vantaux du bas est pleine et épaisse : l'insécurité étant toujours présente, quand les gens étaient assis sur les coussièges de chaque côté des baies, leurs têtes étaient ainsi protégées ». Compte-rendu du stage « menuiseries anciennes », le Liant de l'UCQPAB n°2, 2001.

Le volet

Il est formé d'un ais (planche) entier, sans joint, débité sur quartier pour lui assurer une grande stabilité malgré sa minceur, c'est-à-dire que le plan de coupe de l'élément en bois passe par le cœur de la bille. De cette façon, les cernes sont perpendiculaires au parement et ont un retrait ou un gonflement qui s'exerce uniquement dans le sens de la largeur et sur le même plan en cas de variation du taux d'humidité. Malgré tout, le volet est rigidifié par des barres horizontales chevillées. Seul le parement extérieur est dressé. L'épaisseur du panneau varie fortement d'une rive à l'autre et son centre est bombé. Son parement intérieur est donc simplement blanchi et égalisé grossièrement (fig. 1.1).

La serrurerie

Les organes de rotation

La rotation du vantail vitré est assurée par deux paumelles dont la platine est découpée en aile de papillon (fig. 2.4), tandis que celle du volet l'est par deux charnières composées d'une bande articulée sur un lacet traversant³. On remarquera que les têtes de ces bandes reçoivent un traitement différent. Celle du haut est coupée simplement à l'équerre, tandis que celle du bas est découpée en accolade et ajourée d'un cœur (fig. 2.6). Il est possible qu'il y ait un réemploi d'un élément.

Les organes de fermeture

Le vantail vitré ferme par une targette rudimentaire constituée d'un simple pêne couissant entre deux conduits (fig. 2.3). Les deux vantaux fermaient bord-à-bord et étaient entaillés pour laisser passer la gâche (fig. 1.4 et 2.5). Le volet utilise un système tout aussi sommaire puisque son loquet est composé d'une clenche guidée par une garde de maintien (fig. 2.2). Ces organes ne sont pas montés sur platine et les conduits ou gardes traversent largement les pièces de bois pour se retourner en parement extérieur.

La vitrerie

Elle est composée de grands losanges de dimensions variables (environ 140 par 118 mm) découpés pour économiser au mieux le matériau. La vitrerie n'est donc pas axée. Les verres ont une couleur verdâtre plus ou moins prononcée et l'un d'eux présente quelques ondulations circulaires (fig. 1.6) qui montrent qu'ils ont été débités dans des plats de verre, c'est-à-dire des disques produits par soufflage selon une technique utilisée particulièrement en Normandie occidentale. Ils ont une épaisseur qui varie de 1,5 à 1,8 mm⁴. Les plombs d'assemblage ont une largeur de 9,5 mm et sont fabriqués au tire-plomb ou rouet dont les roues dentées laissent des striures sur leur âme (fig. 2.7 et 2.9). L'utilisation la plus haute de cette machine est attestée aujourd'hui par les sources écrites en 1546⁵. En rives, les plombs sont légèrement repliés pour assurer une meilleure étanchéité. L'analyse de la fixation de la vitrerie laisse penser qu'elle est bien d'origine. En effet, les vergettes ne semblent pas avoir été déplacées et les empreintes de clous, aux intersections des plombs dans les feuillures, correspondent toutes à la vitrerie à losanges⁶.

Datation

Les caractéristiques techniques de ce châssis pourraient nous inciter à le dater de la fin du XVe siècle ou au début du suivant tant sa conception est archaïque. L'absence de bâti dormant, l'emploi d'un volet à ais mince, d'une serrurerie sans platine sont autant d'éléments caractéristiques de cette période. Cependant, les fenêtres jumelées qui l'accueillent, en fait le seul élément architectural de datation quelque peu explicite dans ce modeste logis, ne peuvent pas remonter à une époque aussi lointaine. Ce type de fenêtre est très répandu durant la deuxième moitié du XVIe siècle et plus particulièrement dans les lucarnes. On en observe de nombreux exemples dans toute l'architecture, quelle que soit l'importance du commanditaire. Le petit logis de Pringé n'échappe sans doute pas à la règle et pourrait dater de la même époque, et plus vraisemblablement du troisième quart de ce même siècle au vu des caractéristiques du châssis. Un puissant conformisme social lié à un mode de vie économe expliquent sans doute le caractère quelque peu hybride de la fenêtre et de ses châssis, où leur décoration est ramenée à sa plus simple expression au profit de leur fonctionnalité.

Situation



Documents annexés

- Planche n°1 : Châssis
- Planche n°2 : Serrurerie
- Plan n°1 : Vantail vitré (élévation intérieure)
- Plan n°2 : Vantail vitré (élévation extérieure)
- Plan n°3 : Vantail vitré (sections)
- Plan n°4 : Serrurerie
- Plan n°5 : Vitrerie
- Plan n°6 : Fenêtres jumelées (restitution)

3 On observe la même conception et des charnières semblables au manoir de Tréhardet à Bignan (étude n°56003).

4 L'un d'entre eux est fortement voilé et a une épaisseur qui varie de 1,6 à 2,7 mm. Il s'agit probablement d'un verre débité près de la boudine.

5 G.-M. Leproux, *Recherche sur les peintres-verriers parisiens de la Renaissance 1540-1620*, Genève, 1988, p. 52-53.

6 Il convient toutefois d'être prudent sur l'ancienneté de cette vitrerie. Selon Laurence Cuzange et Annick Texier, « si un plomb ancien rainuré témoigne obligatoirement de son passage au tire-plomb, l'inverse ne se vérifie absolument pas. Beaucoup pensent que les crans des roulettes sont nécessaires à l'entraînement de la baguette ; il n'en est rien, plusieurs échantillons portent les traces du tréfilage sur la surface des ailes (légers bourrelets sur les bords des ailes) et présentent une gorge absolument lisse. Il semble que les baguettes étirées les plus anciennes n'aient pas ces marques de roulettes crantées. On observe les premières rainures sur des plombs datés du XVIIe siècle ». L. Cuzange et A. Texier, « Les plombs des vitraux : caractéristiques et typologie », dans *L'homme et la matière*, acte du colloque de Noyon, 16 et 17 novembre 2006, Paris, Picard, p. 224.



Fig. 1.1 - Châssis (élévation intérieure)



Fig. 1.2 - Logis



Fig. 1.3 - Fenêtres jumelées



Fig. 1.4 - Châssis (élévation intérieure)



Fig. 1.5 - Châssis (élévation extérieure)



Fig. 1.6 - Vitrierie

PRINGE (Sarthe)		Planche n°1 - Châssis	
Logis		A. TIERCELIN	Etude n°72001
		2008	



Fig. 2.1 - Targette et loquet



Fig. 2.2 - Loquet



Fig. 2.3 - Targette



Fig. 2.4 - Paumelle



Fig. 2.5 - Gâche



Fig. 2.6 - About de charnière



Fig. 2.7 - Plomb

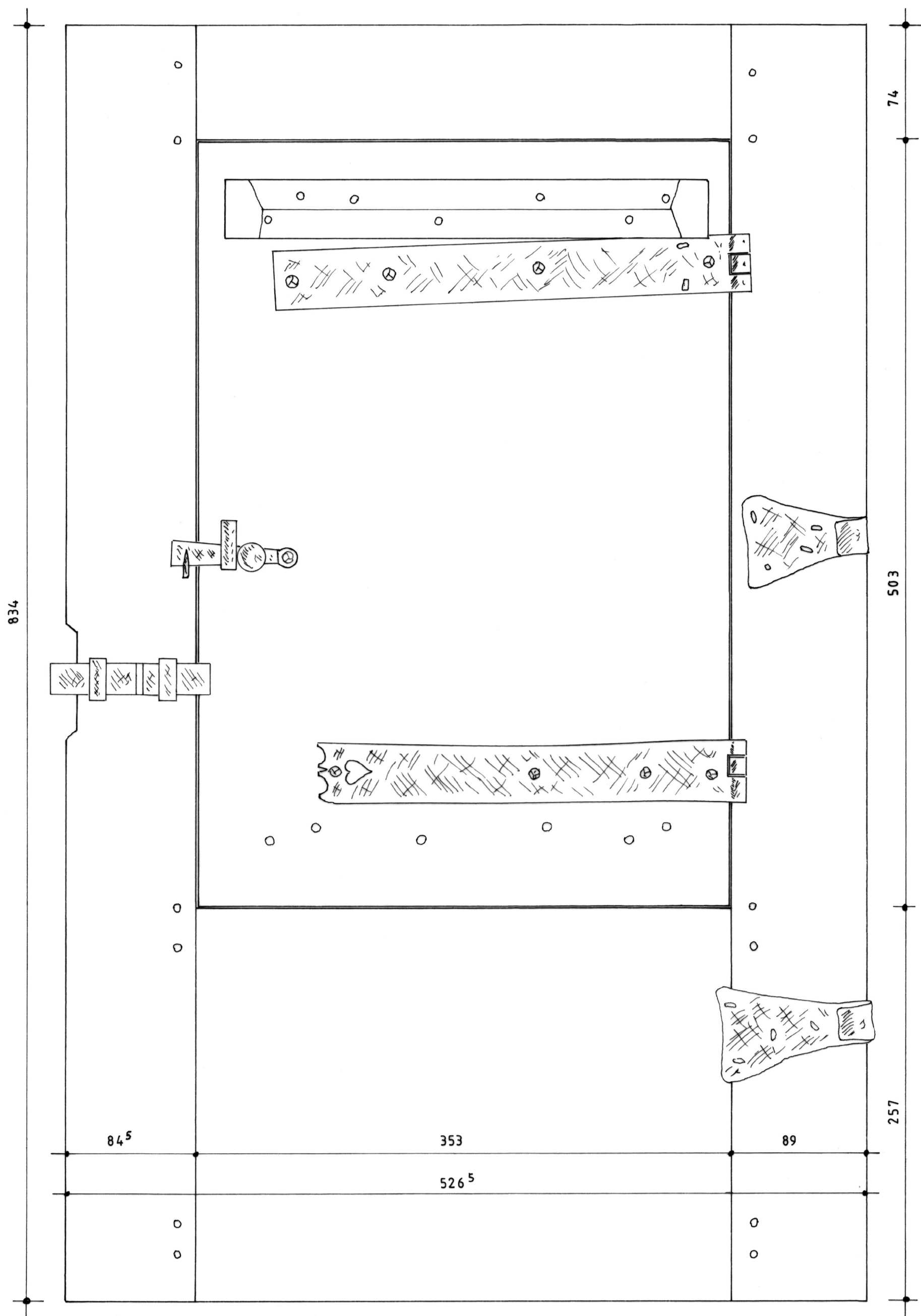


Fig. 2.8 - Gond

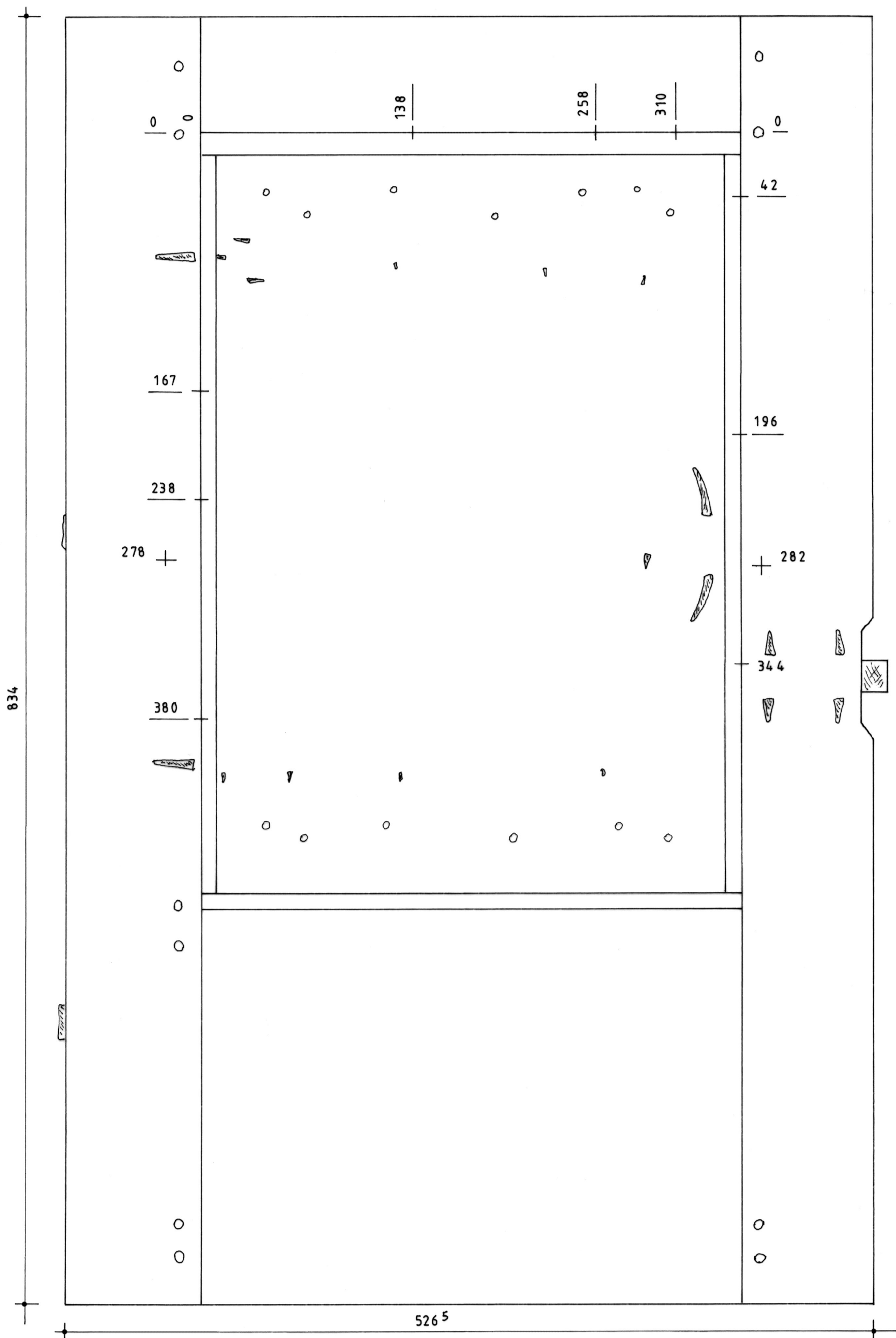


Fig. 2.9 - Plomb (âme ouverte)

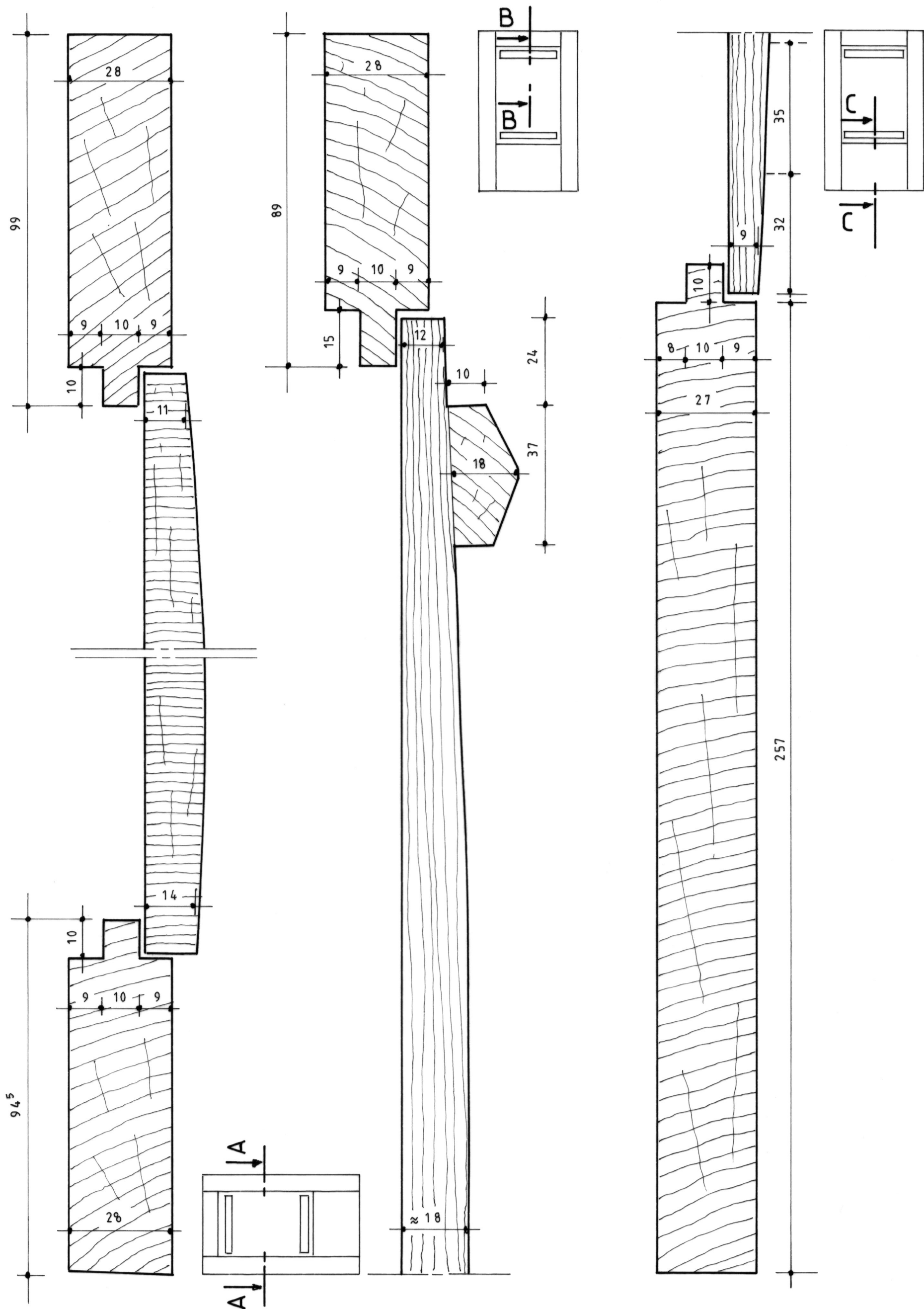
PRINGE (Sarthe)	Planche n°2 - Serrurerie		
Logis	A. TIERCELIN	2008	Etude n°72001



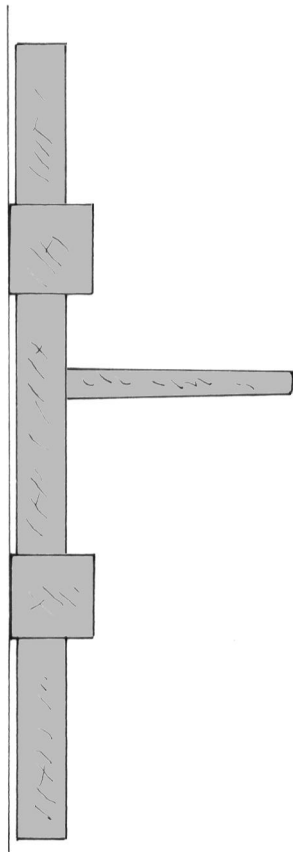
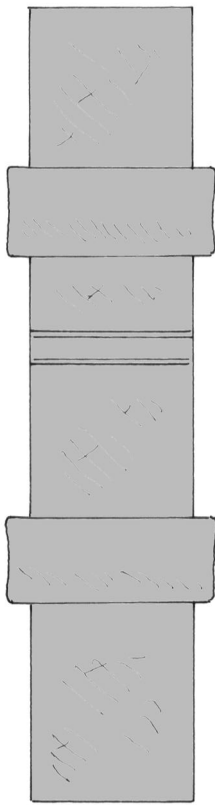
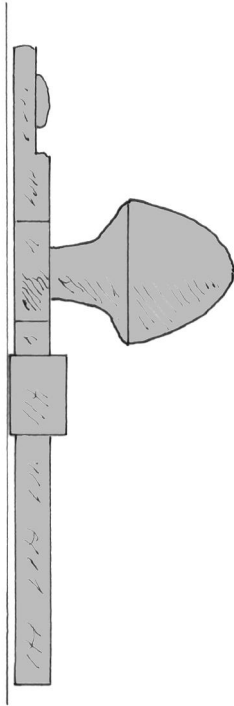
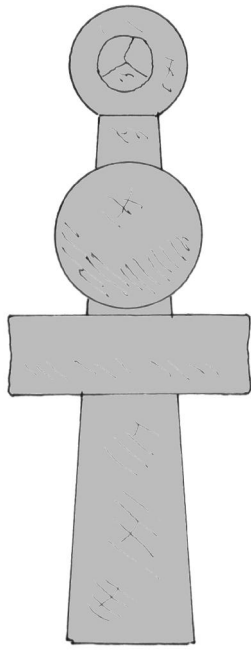
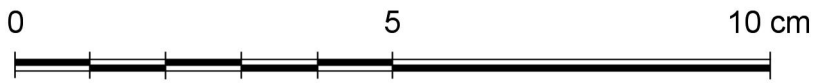
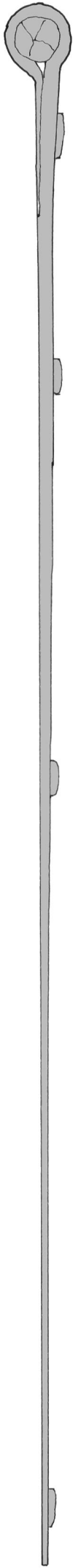
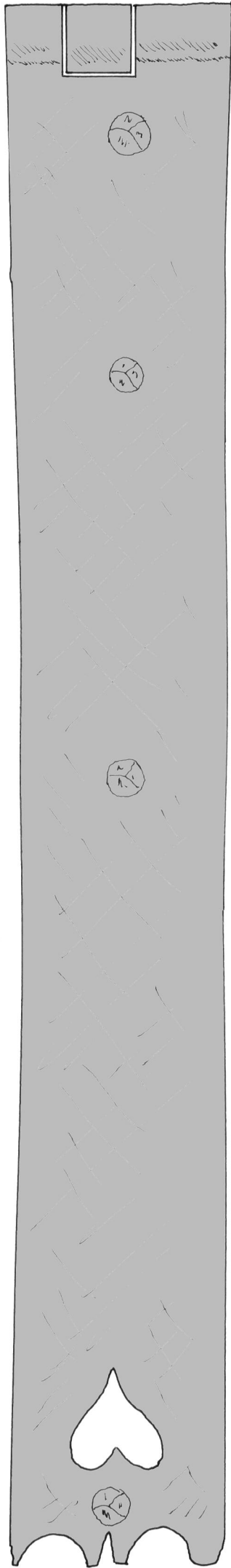
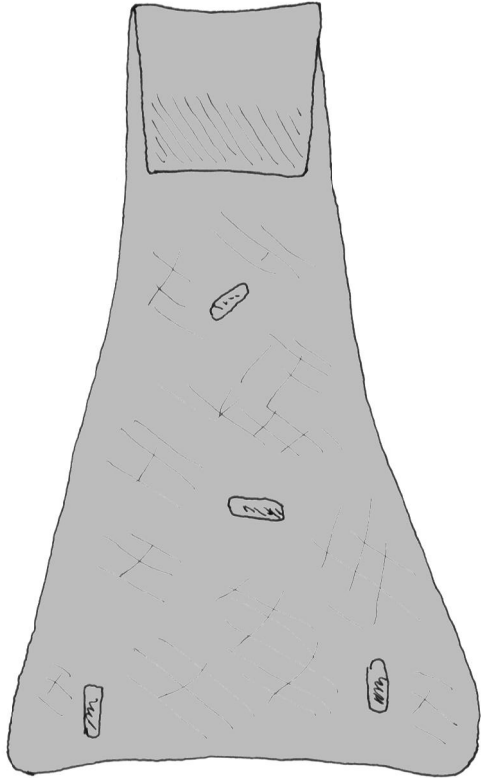
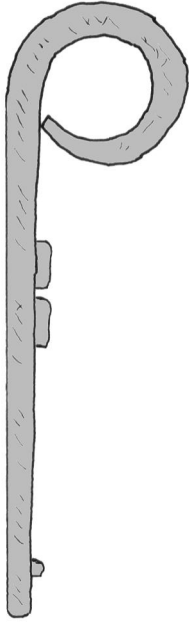
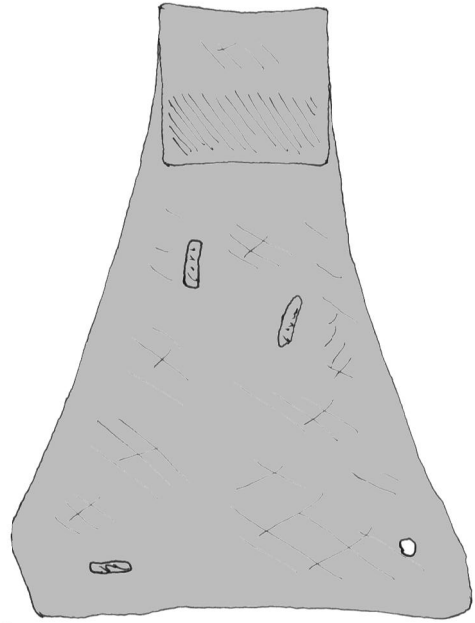
PRINGE (Sarthe)		Plan n°1 - Vantail vitré (élévation intérieure)		
Logis		A. TIERCELIN	2008	Etude n°72001



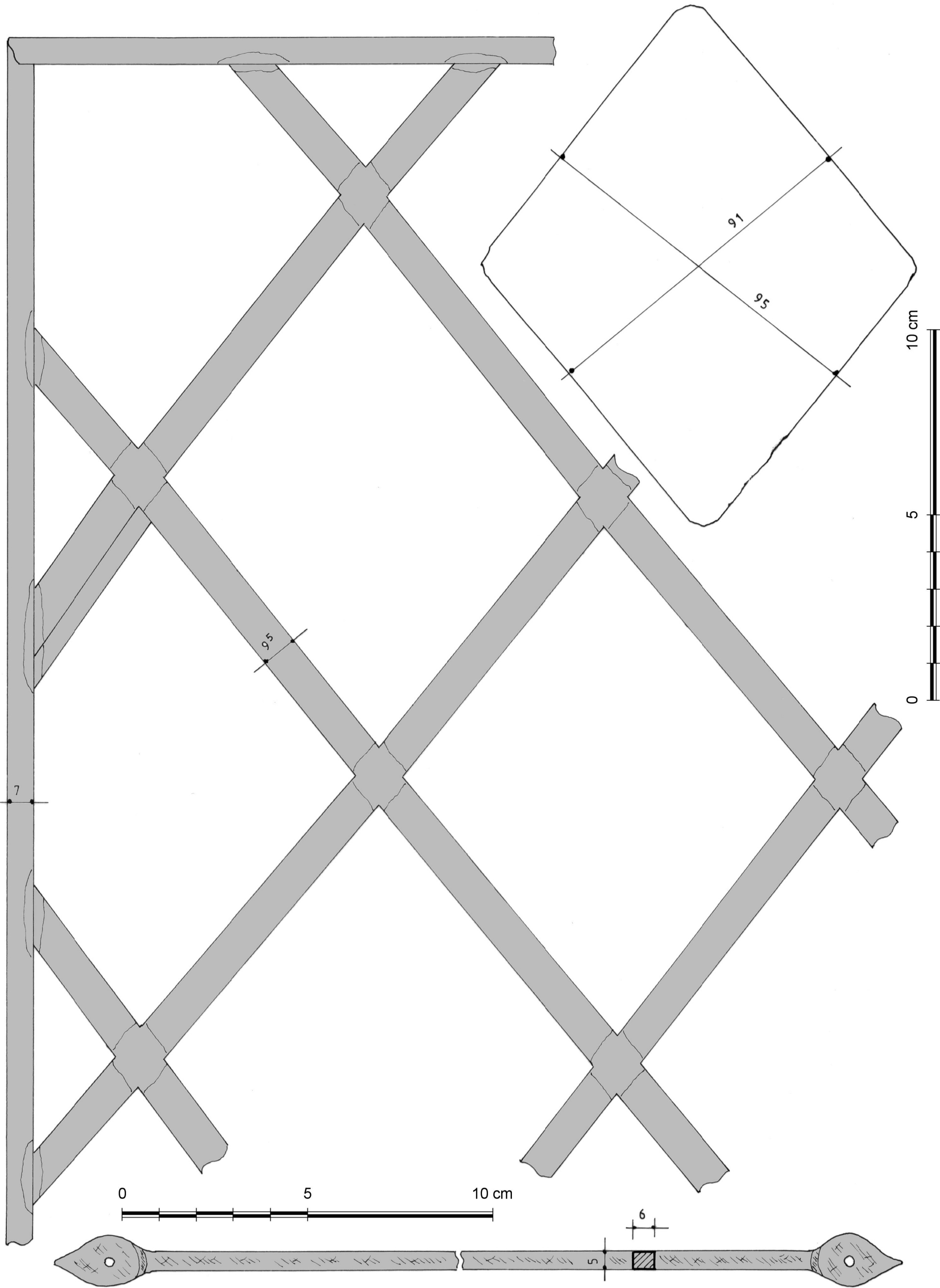
PRINGE (Sarthe)	Plan n°2 - Vantail vitré (élévation extérieure)		
Logis	A. TIERCELIN	2008	Etude n°72001



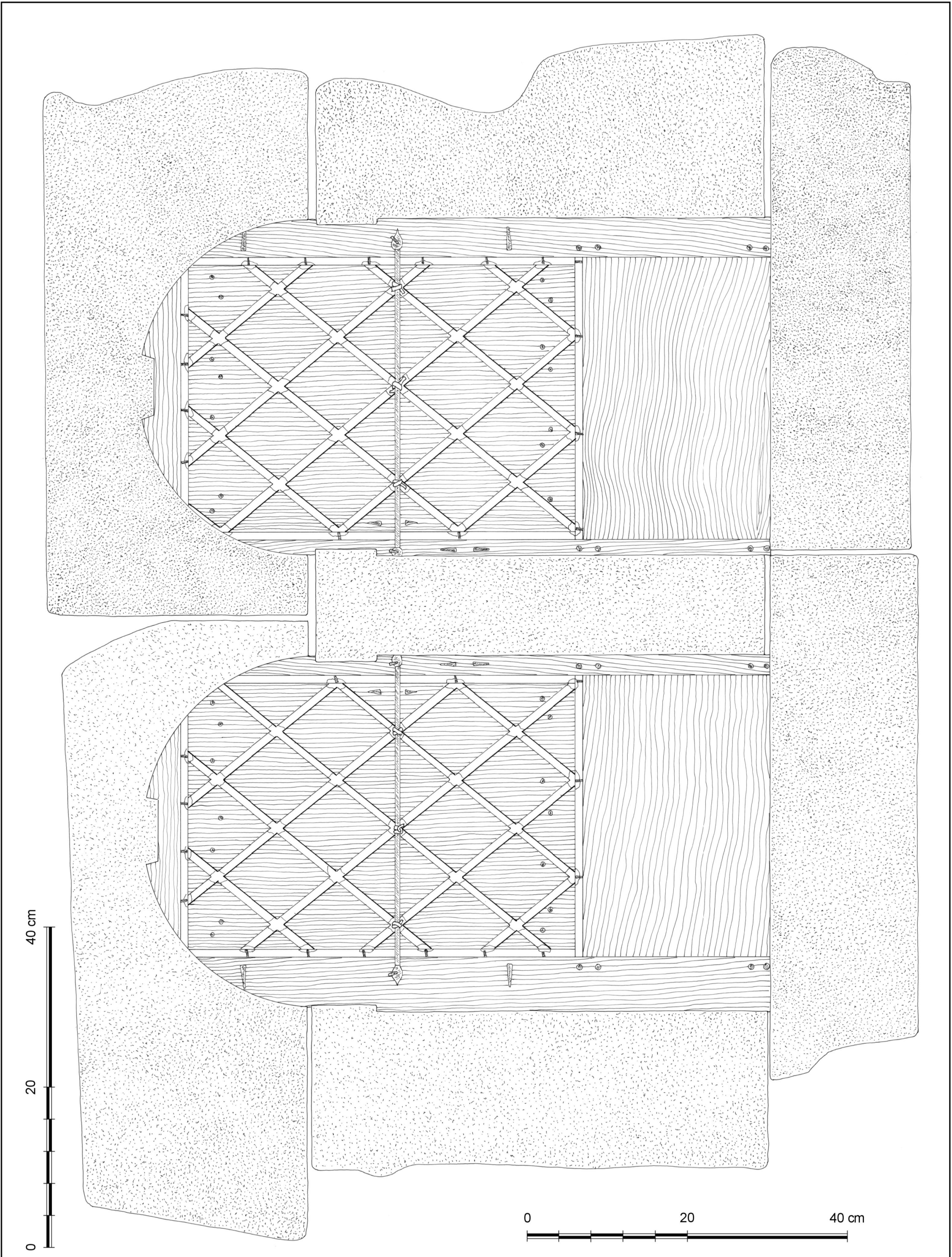
PRINGE (Sarthe)		Plan n°3 - Vantail vitré (sections)		
Logis		A. TIERCELIN	2008	Etude n°72001



PRINGE (Sarthe)	Plan n°4 - Serrurerie		
	A. TIERCELIN	2008	Etude n°72001



PRINGE (Sarthe)		Plan n°5 - Vitrierie		
Logis	A. TIERCELIN	2008	Etude n°72001	



PRINGE (Sarthe)		Plan n°6 - Fenêtres jumelées (restitution)		
Logis		A. TIERCELIN	2008	Etude n°72001